

BE-A0523_721001_802209_FRE

Inventaire des archives du notaire Robert
Bourseau à Ougrée, 1963-1968



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Compétences et activités.....	5
Archives.....	5
Contenu et structure.....	6
Contenu.....	6
Sélections et éliminations.....	6
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
I. Répertoires.....	7
--- - 1 Répertoires chronologiques. 3 janvier 1963 - 25 mars 1968.....	7
II. Minutes.....	8
2 - 19 Minutes. 3 janvier 1963 - 7 août 1968.....	8
III. " Prêts de signature ".....	10
20 - 21 Actes passés par les notaires Pierre Sadzot, Hubert Frère et Jean-Marie Auguste substituant le notaire Bourseau. 1967-1968.....	10

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Notaire Bourseau Robert (Ougrée)

Période:
1963-1968

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0523.6697

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 21.00
- Etendue inventoriée: 2.10 m

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Liège

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les documents sont consultables aux horaires, tarifs et règlements en vigueur aux Archives de l'État à Liège (pour plus d'informations, consultez notre site web <http://arch.arch.be>).

Selon l'article 62 de la loi sur la fonction notariale du 25 ventôse an XI. Les actes notariaux de plus de 100 ans sont librement communicables.

Les actes notariaux de moins de 100 ans sont librement communicables au notaire déposant, son ayant cause ou un membre du personnel mandaté par l'étude notariale.

Toute autre personne peut consulter un acte notarial de moins de 100 ans sur présentation d'une déclaration écrite d'un notaire (qui ne doit pas nécessairement être l'ancien détenteur des minutes ou son successeur) dans laquelle celui-ci attestera que le demandeur est une personne intéressée en nom direct, héritier ou ayant droit pour l'acte dont l'autorisation est donnée.

Si le demandeur est un géomètre, l'autorisation écrite d'un notaire peut être remplacée par un mandat écrit sous la forme d'une lettre de mission, à condition que celle-ci émane d'une personne intéressée en nom direct.

Attention : seul(s) l(es) acte(s) énuméré(s) dans l'autorisation peu(ven)t être communiqués.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les documents peuvent être reproduits selon les tarifs ¹et règlements appliqués par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

1 Voir arrêté ministériel du 25 mai 2018 fixant les tarifs pour des prestations effectuées par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Notaire Robert Bourseau.

HISTORIQUE

Le notaire Robert Bourseau a exercé de 1963 à 1968 à Ougrée. Il a succédé au notaire Jean Wiser.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le notaire est un officier public, nommé par le Roi. Sa compétence couvre trois grands domaines du droit : le droit immobilier (achat, vente de biens immobiliers, emprunts, etc.), le droit familial (contrat de mariage, adoption, donation, succession, divorce, etc.) ainsi que le droit des affaires (constitution de sociétés, fusion, etc.).

Le notaire intervient souvent dans ces trois domaines parce que la loi impose des écrits pour constater des accords entre deux ou plusieurs parties. On appelle ces écrits actes authentiques. Le notaire et ses collaborateurs effectuent donc des recherches auprès des différentes administrations pour que l'acte soit inattaquable, tant sur le contenu que sur la forme. Ils en assurent également le suivi.

ARCHIVES

Les archives du notaire Robert Bourseau ont été versées aux Archives de l'État à Liège par le notaire Louis-Marie Pönsgen le 2 septembre 2019.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives couvrent la période d'exercice du notaire Robert Bourseau à Ougrée.

Langues et écriture des documents

Les documents sont rédigés en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Aucun document n'a été éliminé.

Description des séries et des éléments

I. RÉPERTOIRES

--- - 1 *RÉPERTOIRES CHRONOLOGIQUES. 3 JANVIER 1963 - 25 MARS 1968.*

--- 3 janvier 1963 - 8 juillet 1965.

1 8 juillet 1965 - 25 mars 1968.

1 volume

II. MINUTES

2	2 - 19 MINUTES. 3 JANVIER 1963 - 7 AOÛT 1968. 3 janvier 1963 - 29 avril 1963.	1 liasse
3	3 mai 1963 - 30 août 1963.	1 liasse
4	2 septembre 1963 - 28 décembre 1963.	1 liasse
5	9 janvier 1964 - 30 avril 1964.	1 liasse
6	4 mai 1964 - 14 août 1964.	1 liasse
7	1er septembre 1964 - 24 décembre 1964.	1 liasse
8	6 janvier 1965 - 30 avril 1965.	1 liasse
9	3 mai 1965 - 12 août 1965.	1 liasse
10	1er septembre 1965 - 28 décembre 1965.	1 liasse
11	3 janvier 1966 - 30 avril 1966.	1 liasse
12	4 mai 1966 - 13 août 1966.	1 liasse
13	2 septembre 1966 - 29 décembre 1966.	1 liasse
14	4 janvier 1967 - 28 avril 1967.	1 liasse
15	8 mai 1967 - 30 août 1967.	1 liasse
16	4 septembre 1967 - 7 novembre 1967.	1 liasse

- | | | |
|----|--------------------------------------|----------|
| 17 | 10 novembre 1967 - 28 décembre 1967. | 1 liasse |
| 18 | 5 janvier 1968 - 14 mai 1968. | 1 liasse |
| 19 | 17 mai 1968 - 7 août 1968. | 1 liasse |

III. " PRÊTS DE SIGNATURE "

20 - 21 ACTES PASSÉS PAR LES NOTAIRES PIERRE SADZOT, HUBERT FRÈRE ET JEAN-MARIE AUGUSTE SUBSTITUANT LE NOTAIRE BOURSEAU. 1967-1968.

- | | | |
|----|--------------------------------------|-----------|
| 20 | 10 novembre 1967 - 28 décembre 1967. | 1 chemise |
| 21 | 17 mai 1968 - 7 août 1968. | 1 chemise |